



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 5 juillet 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 5 juillet 2024.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 2,5 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 2,0 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 178,1 et 179,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 189,1 et 190,2 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 184,7 et 185,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 129,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 12 juillet 2024.